Démos

Dispositif d'Education musicale et orchestrale à vocation social

Cité de la Musique Simone Veil

DÉMOS ÎLE-DE-FRANCE PHILHARMONIE DE PARIS

Pays de Meaux Communauté d'agglomération

Édito

Madame, Monsieur,

Avec Bernard Lociciro, Vice-Président du Pays de Meaux en charge de la Culture, de l'Enseignement culturel, du Patrimoine et de l'Enseignement secondaire et supérieur, nous avons toujours porté une conviction simple : celle d'une culture accessible partout, pour tous et dès le plus jeune âge. C'est tout le sens du programme DEMOS, que nous avons souhaité déployer sur notre territoire en partenariat avec la Philharmonie de Paris, afin de permettre à 120 enfants du Pays de Meaux, n'ayant jamais eu l'occasion de pratiquer un instrument, un parcours musical unique, entièrement gratuit. Ainsi, à partir de septembre 2026, et pendant trois ans, ces jeunes seront accompagnés par des musiciens professionnels de haut niveau et participeront à des stages, des sorties pédagogiques ainsi qu'à des concerts, autant de temps forts qui leur permettront de progresser, de prendre confiance et de vivre une expérience absolument unique.

En soutenant le programme DEMOS, vous ne contribuez pas seulement à rendre possible une expérience musicale : vous prenez part à un projet collectif d'envergure, dont l'équilibre financier repose sur la mobilisation de partenaires publics et privés, aux côtés de la Philharmonie de Paris et de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux. Cet engagement offrira donc aux enfants engagés dans le dispositif bien plus qu'un accès à la musique : il leur donnera des repères, des méthodes et une confiance qui pourront les accompagner bien au-delà de la scène. Vous ouvrez, pour ces enfants, une véritable voie de réussite. Car l'apprentissage d'un instrument développe bien plus que des compétences artistiques : il apprend la régularité, la concentration, l'écoute, le travail collectif, la confiance en soi et le sens de l'effort. Soutenir ce projet, c'est faire le choix d'un mécénat utile, concret et profondément local ; c'est investir dans la jeunesse, dans l'égalité des chances et dans l'avenir de notre territoire.

Je tiens par avance à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui choisiront de s'associer à cette belle aventure.

Bien fidèlement à vous,

Jean-François Copé,
Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Meaux

Sommaire

4 Le projet DEMOS

5 Un projet aux rendez-vous des grands enjeux sociétaux

6 La Cité de la Musique Simone Veil

9 L'orchestre DEMOS du Pays de Meaux

11 Coût annuel d'un orchestre au Pays de Meaux

12 Pourquoi devenir mécène de l'orchestre DEMOS du Pays de Meaux

13 Un engagement à votre mesure

14 Des remerciements à la hauteur du projet

15 Les mécènes partenaires à l'échelle nationale

Le projet DÉMOS

Démos, Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale conçu et déployé par la Philharmonie de Paris, oeuvre en faveur de la démocratisation culturelle par la pratique musicale en orchestre. Il forme les futurs citoyens du XXIe siècle en plaçant la musique au coeur de leur développement et en donnant une place centrale au travail social.

Dans une cohérence pédagogique et artistique globale, ce dispositif propose un apprentissage de la musique à des enfants ne disposant pas d'un accès facile à cette pratique pour des raisons économiques, sociales ou géographiques.
Démos s'adresse à des enfants de 7 à 12 ans habitant dans des quartiers relevant de la politique de la ville ou dans des zones rurale éloignées des lieux de pratique culturelle.

Chaque enfant se voit confier un instrument de musique pendant trois ans. Encadrés par des professionnels de la musique et du champ social, les différents groupes d'enfants qui constituent un orchestre suivent des ateliers hebdomadaires de 3 h 30 en moyenne, répartis en familles d'instruments, et se retrouvent régulièrement pour une répétition en tutti. Un grand concert est organisé en fin de saison à la Philharmonie de Paris.

Un projet au RDV des grands enjeux sociétaux

L'expérience de la Philharmonie de Paris

Forte de plus de 15 ans d'expérience avec le projet DEMOS, la Philharmonie de Paris a fait de ce dispositif un pilier de la démocratisation culturelle. Aujourd'hui décliné au niveau local grâce à des partenariats territoriaux étroits, le programme compte plus de 40 orchestres sur l'ensemble du territoire. Ce maillage national permet de répondre à des enjeux sociétaux majeurs, alliant exigence musicale et innovation pédagogique.

Le développement social

Les enfants sont mobilisés par le biais de structures sociales, qui les connaissent ainsi que leurs familles. Un référent social est garant de l'accompagnement global de l'enfant. Au sein de Démos, l'action musicale est au service de l'épanouissement et du développement global des enfants.

L'éxigence musicale

Le projet est animé par des musiciens et chefs d'orchestre professionnels. Le répertoire travaillé est sélectionné en fonction des choix pédagogiques propres à chaque année, les oeuvres sont arrangées et donc adaptées au niveau des enfants. De grands concerts permettent aux enfants de se produire en public sur de véritables scènes musicales.

Une pédagogie innovante

Démos privilégie l'apprentissage collectif qui favorise à la fois le plaisir, le lien social et la musicalité.
L'entrée dans la musique se fait directement par la pratique, et le jeu en orchestre offre d'emblée des résultats musicaux intéressants et motivants. Les notions théoriques (lecture, écriture...) sont intégrées dans un second temps. La pratique du chant et de la danse favorise une approche corporelle de la musique et de l'instrument au bénéfice de l'expression artistique.

La Cité de la Musique Simone Veil : Un écrin d'excellence

Inaugurée le 8 mars 2025 au coeur d'une ancienne prison métamorphosée en école, la Cité de la Musique Simone Veil s'impose désormais comme la tête de pont du projet DEMOS sur le Pays de Meaux.

L'établissement a été conçu pour offrir des conditions d'apprentissage et de diffusion optimales :

20 Salles de cours instrumentaux

7 Salles de formation musicale

3 Salles de répétition

Un ensemble architectural entre patrimoine et modernité

La Cité de la Musique se distingue par une architecture singulière qui allie la réhabilitation de l'ancienne maison d'arrêt de Meaux à la modernité d'un nouvel auditorium. Ce projet a permis de conserver l'identité du lieu, notamment en préservant les véritables portes des cellules pour les espaces de rangement.

L'Auditorium Philippe de Vitry

Pièce maîtresse du bâtiment, cette salle de 303 places dispose d'une acoustique exceptionnelle et d'une scène mobile de 320 m² pouvant accueillir jusqu'à 95 musiciens et 72 choristes

320m²
de scène

303
places

Offres pédagogiques de la Cité de la Musique Simone Veil accessible à tous.

L'offre d'enseignement de la Cité de la Musique est structurée pour accompagner chaque élève, de l'initiation dès le plus jeune âge jusqu'au perfectionnement adulte, en s'appuyant sur l'expertise de 60 professeurs diplômés d'État.

L'éveil et l'initiation des jeunes enfants (4 à 6 ans)

Pour les plus petits, l'apprentissage repose sur une découverte sensorielle et ludique du monde sonore. Le cursus débute à 4 ans avec le Jardin Musical, axé sur le rythme, le chant et le mouvement. Il se poursuit à 5 ans par l'Éveil Musical, qui approfondit ces notions et permet une première rencontre avec les instruments lors de concerts dédiés. À partir de 6 ans, la Formation musicale prépare les enfants aux cycles futurs en leur apportant les bases du solfège, complétées par un atelier de découverte ou de pratique instrumentale pour affiner leur choix artistique.

Le cursus pour enfants et adolescents (7 à 18 ans)

Le parcours classique est organisé en trois cycles diplômants, chacun d'une durée de 3 à 5 ans. Ces cycles combinent l'enseignement du solfège (formation musicale) et la maîtrise de l'instrument, auxquels s'ajoute la pratique collective dès la deuxième année du premier cycle. Pour les élèves de plus de 16 ans ou ceux ayant un projet artistique spécifique, l'établissement propose des parcours personnalisés plus souples. Par ailleurs, le dispositif des classes CHAM (Classes à Horaires Aménagés Musique), en partenariat avec les établissements scolaires locaux, permet aux élèves de suivre leur formation musicale directement sur leur temps scolaire.

L'offre pour adultes

La Cité de la Musique s'adapte également aux rythmes de vie des adultes en proposant des parcours diversifiés, qu'ils soient débutants ou d'un niveau avancé, avec ou sans visée diplômante. Les enseignements peuvent ainsi se concentrer sur la pratique instrumentale et collective.

L’orchestre DEMOS du Pays de Meaux

La réussite du projet DEMOS (Dispositif d’Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale) sur le territoire du Pays de Meaux repose sur l'implication fondamentale de ses partenaires sociaux.

Véritables piliers du dispositif, ces structures assurent l'accueil de proximité des jeunes et de leurs familles tout au long du cycle de trois ans.
Afin de garantir un maillage équilibré sur l’ensemble de l’agglomération, l'organisation s'articule autour de deux pôles territoriaux :

- Les communes périphériques et rurales de Crégy-lès-Meaux, Nanteuil-lès-Meaux, Trilport et Saint-Soupplet
- La ville de Meaux

Dans le cadre du projet, l'ancrage local est assuré par la mobilisation de structures de proximité dédié à la jeunesse et à la vie sociale.
L'ambition de ce projet repose sur une dynamique d'inclusion forte, visant à accompagner environ 120 enfants et, par extension, au moins 120 familles du territoire dans un parcours artistique au long cours.

Entièrement intégré à notre programme d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC), ce dispositif ne se limite pas à l'apprentissage musical ; il constitue un levier social majeur. En créant des ponts entre les structures de proximité et les familles, il s'inscrit dans une volonté globale de démocratisation culturelle et d'épanouissement citoyen par la pratique collective.

Le fonctionnement du dispositif

De 15 à 18 enfants répartis sur l'agglomération du pays de Meaux soit environ 120 enfants

2

Ateliers hebdomadaire de 3H30

2

Stages (2 jours pendant les vacances scolaires) par an

1

Concert de fin de saison

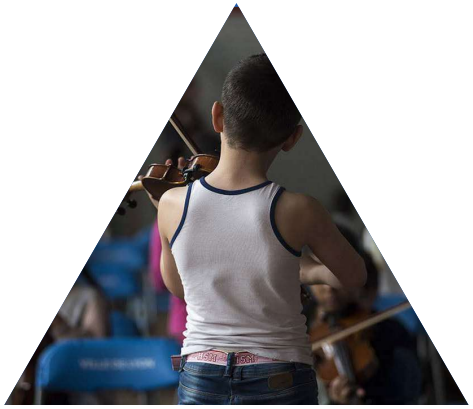

1

Rassemblement orchestral toutes les 6 semaines (tutti)

Coût annuel d'un orchestre au Pays de Meaux

300 000€ par an

L'Etat via la Philharmonie de Paris : 30%
Le ministère de la culture
Le ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation / ANCT
Le ministère des Outre-mer

L'Agglomération du Pays de Meaux : 30%

Les subventions publiques : 30%
Le département de Seine et Marne
La Caisse d'Allocation Familiale
La politique de la Ville

Le mécénat : 10%

Pourquoi devenir mécène de l'orchestre Démos du Pays de Meaux ?

Offrir aux enfants de l'agglomération une chance unique :

Vivre une expérience musicale et collective qui changera leur regard sur le monde et celui du monde sur eux.

Créer des ponts entre nos quartiers et nos communes

Le Pays de Meaux est riche de sa diversité, mais les barrières géographiques ou sociales peuvent parfois isoler. Démos agit comme un trait d'union : Il rassemble des enfants issus des quartiers prioritaires et des zones rurales environnantes.
En tant que mécène, vous devenez le moteur de cette cohésion sociale indispensable à l'équilibre et à l'attractivité de notre région.

Faire rayonner l'identité du pays de Meaux

En parrainant ce projet, vous participez activement à la vitalité culturelle de notre agglomération. L'orchestre n'est pas seulement un ensemble musical ; il devient un ambassadeur de la jeunesse du Pays de Meaux. Qu'il s'agisse de représentations à la Cité de la Musique Simone-Veil ou d'événements locaux, vous permettez à notre territoire de briller par son excellence éducative et son audace artistique.

Investir dans le capital humain local

Les enfants qui intègrent Démos aujourd'hui sont les citoyens, les collaborateurs et les entrepreneurs meldois de demain. En leur offrant l'accès à une discipline exigeante, vous investissez dans la formation de la jeunesse locale. Vous aidez à forger des compétences précieuses pour le tissu économique local : l'écoute, la rigueur, le respect d'autrui et le goût de l'effort collectif.

Une visibilité au plus près de vos parties prenantes

Soutenir un projet d'ancrage territorial, c'est aussi renforcer votre image de marque auprès de vos clients, partenaires et salariés locaux. Votre engagement en faveur de la cité témoigne de votre responsabilité envers le territoire qui accueille votre activité. C'est un signal fort de solidarité et de fierté partagée avec tous les habitants du Pays de Meaux.

Votre don ne part pas dans un fonds national anonyme : il finance la formation musicale d'un enfant du Pays de Meaux , il paie les heures d'un intervenant local et il résonne lors des concerts sur nos scènes locales.

Un engagement à votre mesure

500€ — Devenez mécène d'un atelier hebdomadaire

1 000€ — Devenez mécène de nos répétitions en tutti : votre soutien au financement des navettes garantit à nos musiciens habitant en milieu rural l'accès aux temps forts de leur apprentissage

3 000€ — Vous devenez mécène de ce stage intensif en contribuant à renforcer l'identité collective des jeunes en finançant la création d'une tenue commune, symbole de leur cohésion.

5 000€ — Devenez mécène d'un trimestre d'ateliers et accompagnez les familles engagées aux côtés de leur enfant. Votre soutien favorise un accompagnement social personnalisé, créant un espace d'échange privilégié qui renforce le lien parent - enfant autour de la réussite des jeunes musiciens.

10 000€ — Devenez mécène d'une année d'ateliers et accompagnez la mobilité de nos professeurs au coeur des territoires ruraux.

Des remerciements à la hauteur du projet

En remerciement de votre soutien, nous vous associons à la vie de Démos en vous proposant des activités en rapport avec vos attentes.

500€ – 1 000€

- Citation du nom et logo dans les remerciements institutionnels

1 000€ – 3 000€

- Citation du nom et logo dans les supports de communication DEMOS
- Places de spectacles à la Cité de la Musique

3 000€ – 5 000€

- Citation du nom et logo dans les supports de communication DEMOS
- Places de spectacle à la Cité de la Musique Simone Veil
- Privatisation de la salle Bernstein sur une journée

5 000€ – 10 000€

- Citation du nom et logo dans les supports de communication DEMOS
- Places de spectacle à la Cité de la Musique Simone Veil
- Privatisation de la salle Bernstein sur une journée/ou de l'auditorium sur une journée

10 000€ et plus

- Contreparties personnalisées

Ils se sont engagés pour Démos auprès de la Philharmonie de Paris

Mécènes fondateurs

SOCIETE GENERALE Fondation d'Entreprise

MOMMESSIN-BERGER FONDS DE DOTATION

Mécènes principaux

TotalEnergies FONDATION

bpifrance

Fondation Crédit Mutuel

PAPREC

Grands mécènes bienfaiteurs

DEMAIN

PHE PARTS HOLDING EUROPE

L’enseignement artistique spécialisé assuré par 60 professeurs diplômés d’Etat

Grâce à nos nombreux professeurs, nous sommes en capacité d’enseigner la pratique de plus 30 instruments de musiques et une trentaine de pratiques collectives.

Les 7 départements :

Département cordes :
violon, violoncelle, alto, contrebasse

Département bois :
clarinette, saxophone, flûte traversière, hautbois, basson

Département cuivre et percussions :
tuba, cor, trombone, trompette, percussions

Département polyphonique et clavier :
piano, orgue, guitare, harpe et accordéon

Département Art lyrique et filière voix :
Chant lyrique, maîtrise et pop

Département Jazz et Musiques actuelles :
piano et saxophone jazz, guitare électrique, guitare basse et batterie

Les pratiques collectives :

- Orchestre symphonique
- Orchestre à cordes
- Musique de chambre
- Instrument ancien
- Orchestre d’harmonie du Pays de Meaux
- Ensemble de clarinettes
- Ensemble d’accordéons
- Ensemble de guitare
- Ensemble de harpes
- Ateliers de Jazz
- Chorales
- Maîtrise
- Atelier Théâtre et Musique